

Mémoires / Société
historique et scientifique des
Deux-Sèvres

Société historique et scientifique (Deux-Sèvres). Auteur du texte.
Mémoires / Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.
1909.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

Louis Allain était lui-même propriétaire de fermes au bourg de Saint-Romans, au bourg de Mougon, à Availles paroisse de Brulain (10 bœufs etc., 1.160 livres).

Ces propriétés personnelles garantissaient sa gestion.

THÉOBALD LEROUX.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Faites en 1909

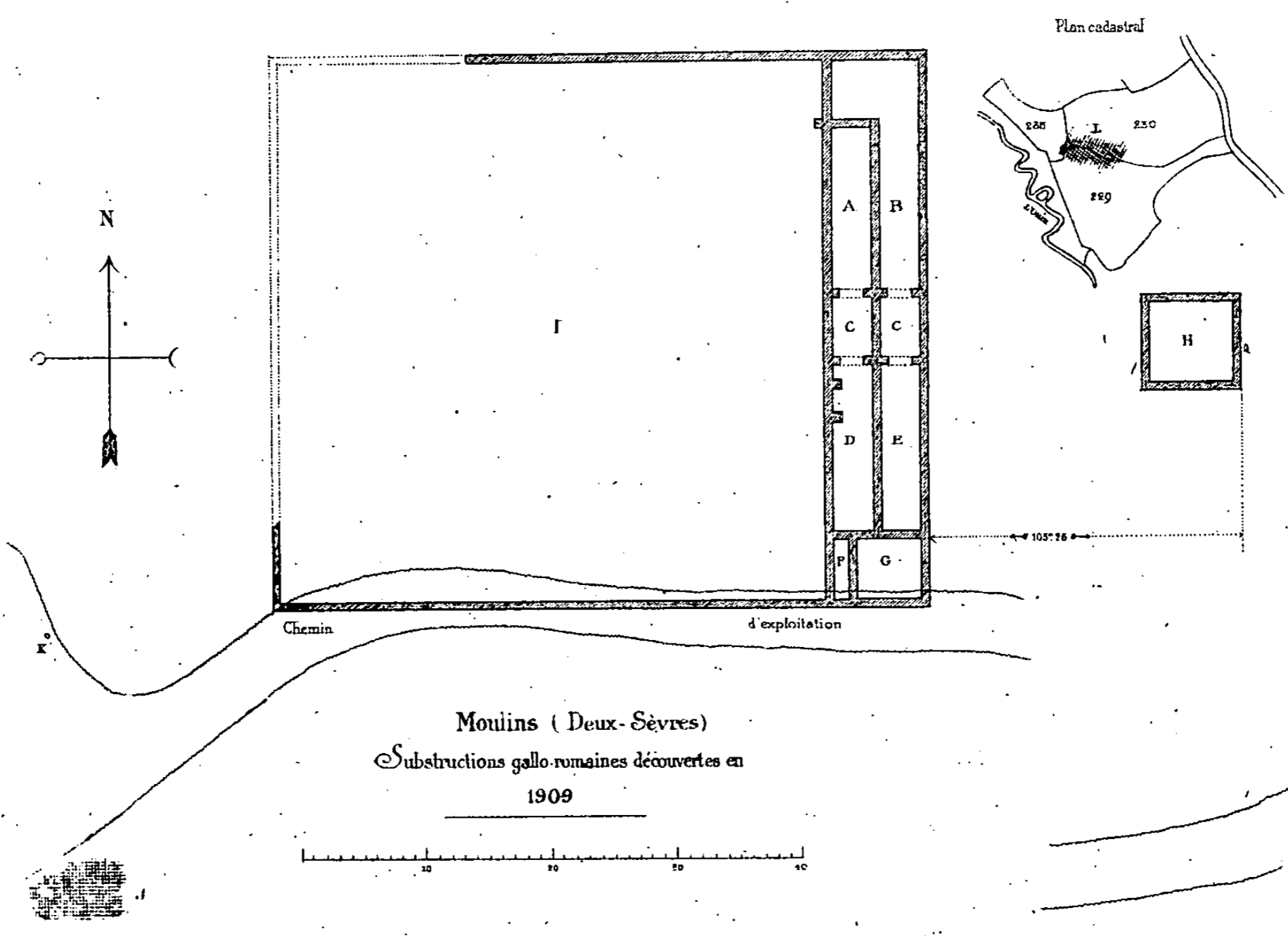
A La Barbinière de Moulins (*Deux-Sèvres*)

Grâce à la subvention de 250 francs pour recherches scientifiques, que M. le Ministre de l'Instruction Publique, sur la proposition du Comité des Travaux Historiques, a bien voulu m'accorder; grâce également à mes ressources personnelles, j'ai pu entreprendre à la Barbinière, commune de Moulins (Deux-Sèvres), des fouilles qui ont déjà produit des résultats intéressants (1).

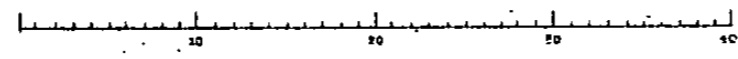
Ainsi que je l'ai mentionné dans une publication précédente (*Inventaire Archéologique*, p. 19 et suivantes), il y 25 ans, je suivais pour la première fois, sur les bords de l'Ouin, un petit sentier qui conduit du village de la Rivière aux fermes de Puyliame et de la Barbinière, lorsque je fis, à l'extrémité du lieu dit le Pâtis de la Vallée (2), la découverte d'un tertre gazonné renfermant des substructions gallo-romaines, où je crus reconnaî-

(1) Elles ont duré sous ma surveillance minutieuse et constante, du 23 août au 1^{er} octobre 1909. Mes premiers sondages datent du 24 mars 1908.

(2) N^o 235, section B, du plan cadastral.



Moulins (Deux-Sèvres)
 Substructions gallo-romaines découvertes en
 1909



tré, quelques années plus tard, les restes d'un balnéaire (1).

Les fermiers qui se sont succédé à la Barbinière ont, peu à peu, fait disparaître ces précieux vestiges, dans l'espoir de trouver un trésor, et aussi dans le but d'augmenter la superficie de leurs terres cultivables.

Aujourd'hui la partie défrichée du Pâtis de la Vallée est réunie au champ du Bouchaud (2). On y voit encore à la surface, ainsi que dans le champ du Gué (3), de nombreux fragments de poteries, de briques et de tuiles à rebords.

Le champ du Gué, séparé en deux par une haie vive, ne formait autrefois qu'une seule pièce de plus de quatre hectares, touchant, à l'est, à l'ancien chemin de Châtillon à Cholet, lequel devait être, à l'époque gallo-romaine, si ce n'est une voie principale, tout au moins une voie secondaire se rattachant à la grande artère de Nantes à Poitiers.

J'ai toujours été attiré par les débris gallo-romains que l'on rencontre sur le tènement de la Barbinière, et, mes élèves et moi, nous avons très souvent terminé nos promenades scolaires par l'exploration superficielle du champ du Gué, situé à un kilomètre et demi du bourg de Moulins.

Le nivellement régulier du champ ne laissait point supposer que celui-ci recélait des constructions romaines. Les fermiers eux-mêmes ne s'en étaient jamais doutés, bien que les murs ne fussent recouverts, en certains endroits, que d'une mince couche de terre de quinze à vingt centimètres d'épaisseur.

Aussi ne purent-ils s'empêcher de manifester leur étonnement lorsque je mis au jour les belles subtruc-

(1) Une dalle en calcaire lithographique et plusieurs moulures en pierre blanche proviennent de cette partie des anciennes constructions.

(2) N° 229, section B, du plan cadastral.

(3) N° 230, section B, du plan cadastral.

fions que l'on vient visiter de toutes parts, et dont je vais essayer de faire l'analyse.

*
**

Le principal corps des bâtiments déblayés a 44^m25 de façade : il comprend deux longs promenoirs. A C D et B C E, divisés par une sorte de vestibule C C ; le promenoir B C E retourne, au nord, à angle droit ; c'est dans cette partie que j'ai recueilli, à côté d'une épaisse couche de charbon, de cendres et de briques brûlées, le plus d'objets antiques et les plus importants.

Au sud, on remarque une chambre presque carrée, G, et un étroit cabinet, F, dont je ne puis soupçonner la destination.

Derrière le logis s'étend un grand préau, I, de 1840 mètres carrés, entouré d'un mur qu'il est facile de suivre dans le petit chemin d'exploitation ; ce mur, en prolongement, aboutit à une ancienne fontaine, K, aujourd'hui comblée.

A 103^m25 à l'est, et parallèlement à la façade, j'ai exhumé les soubassements d'une petite construction, H.

Quant au balnéaire, J, il sera peut-être difficile d'en retrouver les traces, par suite de démolitions successives que les anciens administrateurs de la ferme n'ont pas su ou voulu empêcher (1).

La symétrie et la pureté des lignes des substructions de la Barbinière dénotent un remarquable savoir-faire architectural.

Murs

Les murs mesurent 68 centimètres d'épaisseur, sauf ceux des piliers des appartements, C C, qui n'ont que 60 centimètres. Ils sont tous en petit appareil et formés de pierres de granit de 12 à 15 centimètres de largeur, placées par assises de 10 à 13 centimètres de hauteur, avec,

(1) La Barbinière est une propriété de l'Hospice de Châtillon-sur-Sèvre.

sur la façade principale, joints cimentés et poussés au fer (1).

Ces pierres de taille appareillées constituent le revêtement des murs ; l'intérieur est rempli par un blocage excessivement solide de moellons irréguliers noyés dans un bain de mortier.

Sous le petit appareil, les murs construits avec des pierres de toutes dimensions ont un aspect beaucoup plus grossier.

Enduits

L'enduit des murs, qu'on retrouve encore à la base, en certains endroits, se composait de trois couches, la dernière en mortier de chaux très fin et très dur, blanc ou teinté de rose.

La plupart des enduits portent des traces de peintures murales jaunes, rose pâle, rouge brique foncé ; c'est cette dernière couleur qui domine. La teinte est quelquefois uniforme. On distingue souvent, sur les plaques détachées des murs, des filets noirs ou blancs, des guirlandes vertes et roses, qui séparaient des panneaux ou formaient bordure.

Tuiles

Les tuiles plates, à rebords, ont 44 sur 38 centimètres ; les tuiles demi-cylindriques, 38 centimètres de longueur ; ces dernières ressemblent à celles que l'on fait aujourd'hui, mais sont plus épaisses.

Les fragments de lits de chaux, que l'on trouve dans les décombres, présentent tous, en relief, une triple languette à l'opposé de la partie convexe obtenue par le moulage des tuiles creuses. La languette intermédiaire, de 1 centimètre et demi d'épaisseur, indique quel était, sur la toiture, l'espacement des tuiles plates.

(1) On peut voir à Poitiers, au Musée des Antiquaires de l'Ouest, deux petits fers ronds qui ont servi à semblable travail.

Pavages (1)

L'aire des pièces d'habitation est le plus souvent recouverte d'un béton grossier. Sur l'emplacement du balnéaire, on rencontre de gros fragments de béton rougeâtre, à base de chaux et de briques concassées, d'énormes briques carrées ou rectangulaires provenant sans doute des piliers d'hypocaustes, et des dalles en calcaire lithographique avec ou sans moulures : ces dalles devaient revêtir le fond et les parois latérales des baignoires ou bassins.

Colonnes

Près de la pièce C, côté est, j'ai découvert une colonne renversée dont j'ai pu enlever 24 briques entières.

Ces briques à colonnes ont 8 centimètres d'épaisseur et une surface égale au tiers d'un cercle de 18 centimètres de rayon.

Age des constructions

Les monnaies trouvées à la Barbinière datent, en quelque sorte, les constructions, et démontrent que celles-ci furent habitées à deux époques, avant et après l'insurrection des Bagaudes, et définitivement détruites au moment de l'invasion des Barbares.

Sont de la première époque, les monnaies de Salonine, femme de Gallien (260 à 268 après J.-C.) ; de Postume (258 à 267) ; de Tétricus père (268 à 273) ; de Tétricus fils (269 à 273) ; de Claude le Gothique (268 à 270) ; et, de la 2^e époque, une monnaie de Constantin le Grand (306 à 337).

(1) Le sol et les pavages portent partout des traces d'incendie.

OBJETS RECUEILLIS AU COURS DES FOUILLES

Objets en bronze (1)

1. Fragment de bandelette sans ornement.
2. — — avec losanges au pointillé et cercles intérieurs.
3. Pince à épiler.
4. Oreille de cassolette ornée d'un mascarou avec rivets en fer.
5. Fragment arqué de fibule.
6. 7. 8. Boutons.
9. Bouton de porte ou de tiroir.
10. Fibule (?) en forme de croissant.
11. Fibule simple, entière, à ressort en tire-bouchon.
12. Monnaie de Postume (grand bronze).
IMP. C. POSTVMVS P. F. AVG. — Buste lauré et drapé, à droite.
R. VICTORIA AVG. — La Victoire debout, à gauche, tenant une couronne et une palme.
13. Monnaie de Salonine (petit bronze).
SALONINA AVG. — Buste de Salonine, sur un croissant.
R. IVNO AVG. — Junon assise, à gauche, tenant une fleur et un enfant. — Exergue : M. S.

(1) Mes dernières fouilles ont donné : 1^o à l'extrémité nord du couloir B, un anneau de bronze ; 2^o à l'intérieur de la construction H, trois nouvelles médailles fort bien conservées, aux effigies de Postume, Claude II, dit le Gothique, et Constantin le Grand :

1. — C. M. CASS. LAT. POSTVMVS P. F. AVG. — Buste radié de Postume, à dr. (moyen br.).
R. — HERC. PACIFERO. — Hercule debout, à gauche, tenant un rameau et la massue.
2. — IMP. CLAVDIVS P. F. AVG. — Buste radié de Claude, à droite (petit bronze).
R. — FELIC. TEMPO. — La Félicité debout, à gauche, tenant de la droite un caducée ; la gauche sur un sceptre.
3. — CONSTANTINVS P. F. AVG. — Buste lauré, à droite, de Constantin le Grand (petit br.).
R. — SOLI INVICTO COMITI. — Le Soleil marchant à gauche.

14. Monnaie de Tétricus fils (petit bronze).
C. PIVESV TETRICVS CAES. — Buste radié, à droite.
R. SPES PVBLICA. — L'Espérance allant à gauche.
15. Monnaie de Tétricus père (demi-denier). — Buste radié.
R. Fruste.
16. Mince feuille de bronze.

*
**

Objets en fer.

1. Truelle (?)
2. Ciseau de charpentier.
3. Lame de poignard (?)
4. id. de rasoir ou de couteau.
5. id. de couteau.
6. Tige de fer pointue.
7. Patte de fer avec tête percée de deux trous,
8. Lame de fer avec crochets de suspension.
9. Anneau de chaîne terminé par un crochet.
10. Patte de fer avec tête percée d'un trou.
11. Tige contournée en forme de crosse.
12. Lien ou anneau de fer non fermé.
13. 14. Crampons ou clefs.
- 15 à 22. Clous à tête en forme de T.
- 23 à 31. Clous à tête plate.

*
**

Débris de poterie fine et de verrerie.

1. 2. 3. Fragments de pieds de vases, à cannelures concentriques.
4. Fragment de vase historié (médaillon).
- 5 et 7. Fragments de vase historié (guirlandes d'oves).
6. Fragment de vase historié (pieds d'un cheval et d'un cavalier).
8. Plateau à bord concave et guilloché. Epaulement sous la bordure.

9. 10. Fragments de pieds de vases en terre samienne.
11. Fond de vase, terre samienne.
12. Fond de vase, avec inscription à la pointe commençant par D.
13. Fragment de vase avec guirlande de perles et rinceaux.
14. Fragment de vase avec guirlande de feuilles aquatiques sur la bordure.
15. Bord de vase en terre samienne.
16. Fragment de vase en terre rouge, orné d'un damier à fougères.
17. 18. 19. Fragment de vase en terre rouge, orné de bandes de bâtonnets verticaux.
20. Vase en terre samienne à bord évasé.
21. Fragment de bol en terre samienne.
22. 23. Fragments de vases en terre samienne.
24. Bord de soucoupe en terre samienne.
25. 26. Bords de plateau avec lignes concentriques et bourrelets.
27. Bord d'un vase à pâte jaunâtre recouverte d'un vernis rouge.
28. Bord d'un vase à pâte rouge.
29. 30. 31. Fragments d'urne en terre blanche bronzée or ; panse ornée de feuillages.
32. Fragment de vase à panse réticulée, en terre gris de fer.
33. 34. Fragments de vase en terre noir ébène, avec cannelures, cordons concentriques et lignes de bâtonnets dans une cannelure.
35. Pied de verre bleuâtre.
36. Pied de verre verdâtre.
37. Bord retourné d'une petite urne en verre.
38. Bord d'un verre blanc, à libations (?)
39. Morceau de verre portant un émail bleu en forme de pois.
40. Coulant de verre à raies noires et blanches.
41. Goulot de flacon en verre.
42. Goulot étroit de vase à parfums, dit lacrymatoire.

*
**

1. Débris d'un beau vase en terre samienne bordé d'une guirlande d'oves, d'une ligne de perles et de médaillons. Dans les demi-médailles, lièvres au gîte, se regardant.
2. Débris d'urnes à panse proéminente, en terre fine noir ébène. Sur trois fragments, lettres majuscules écrites à la pointe : ...IAN...AN...N...
Nom probable, en abréviation, du possesseur :
MARIANVS OU JVLIANVS (?)
3. Fragments d'assiette ou patère en terre fine, vernis noir.
4. Fragments de vase-trépied en terre fine, vernis noir.

*
**

Fragments de poterie grossière.

- 1 à 6. Bords de vases.
- 7 à 13. Goulots de cruches et de cruchons.
14. Bondon en terre cuite.
- 15 à 22. Anses rondes et cannelées.
- 24 à 28. Fonds de vases.

*
**

1. Pot entier ayant contenu de l'ocre rouge.
2. Pot entier en forme d'urne, engobe noir.

*
**

- 1 Poids en terre cuite avec trou de suspension.
2. Briques à colonnes.
3. Briques carrées et rectangulaires.
4. Tuiles plates à rebords.
5. Tuiles rondes demi-cylindriques.

*
**

Objets divers.

1. Dalles en calcaire lithographique (20 1/2 sur 23 1/2).

2. Meule à bras en granit (catillus).
3. Meule à bras en granit (meta).
4. Meule à bras en granit (meta) renfermant dans la pâte de gros cristaux d'orthose.
5. Fragments de meule inférieure creuse, en grès rouge.
6. Fragments de meule inférieure creuse, en granit.
7. Molette en quartz.
8. Molette en granit.
9. Hache en silex de l'époque néolithique.
10. Hache en diorite de l'époque néolithique.
11. Nombreux os d'animaux trouvés surtout au nord du couloir B.
12. Ecailles d'huîtres et de moules.
13. Petit pain d'ocre rouge.

Par cet exposé sommaire, on voit que ma campagne de fouilles 1909 a été fructueuse ; elle n'est d'ailleurs pas terminée. Mon vieux journalier, que j'ai dressé spécialement à ce genre de travail, finit, lorsqu'il a le temps, de déchausser les murs, à l'intérieur et à l'extérieur des promenoirs (1).

Aussitôt que le champ du Bouchaud sera débarrassé de la récolte pendante, j'y ferai des sondages.

Enfin, dans le champ du Gué, des substructions peuvent encore exister entre l'édifice principal et la construction H.

C'est sur ce point que je concentrerai mes recherches si j'obtiens une nouvelle subvention.

N. GABILLAUD.

Instituteur à Moulins.

(1) J'ai indemnisé le fermier de la Barbinière pour conserver pendant un an cette partie des fouilles et permettre aux archéologues de la visiter et de l'étudier à loisir.